



**COVID-19 PROTOCOL
FOR THE STUDIO**

Updated April 19, 2021 / Subject to change

INTRODUCTION

To protect our employees, artists and community, the following plan and protocol was developed for DAC's return to the studios in the Wilder (Les Grands Ballets and École de danse contemporaine de Montréal) and is based on recommendations from the CNESST, INSPQ, our studio partners as well input from Dr. Aymen Benkreira.

Please note that each studio space is different and that variations in protocols will exist between our different studio partners. This protocol is intended to cover all of Danse à la Carte's activities (*the Professional Development Program classes, our Creation and Research Program residencies and TransFormation workshops and laboratories*).

The information in this document is not a substitute for professional medical advice.

Please take a quiet moment to attentively read this updated protocol,

Sincerely,

The DAC team

COVID-19 STUDIO PROTOCOL

This guideline outlines the sanitary protocol for all of DAC's in studio activities

- In order to ensure compliance with the current government regulations, our classes, residencies and workshops (including TransFormation) are open to **professional DAC members only.**
- Registrations for PDP classes open online 5 days prior the start of the class at 9:00 a.m.
- **All employees and artists** must fill out the online Covid-19 risk assessment form upon arrival at the Wilder building and show it to the DAC receptionist before entry to the studio.
- Artists must arrive at least 10 minutes before the scheduled class start time, or at the designated 'Check In' time, with a procedural mask and already dressed for class. **Late comers will not be admitted.**
- No changes, switches or drop in's are permitted for our residencies, classes or workshops.

COVID-19 STUDIO PROTOCOL

Step by Step : 5-6-7-8

1. WASH your hands at the hand sanitizing station upon arrival at the Wilder building.
2. COMPLETE the online Covid-19 risk assessment questionnaire.
3. PUT ON a procedural mask (if you are not already wearing one).
4. CHECK IN at the designated DAC check in point (Lobby, before the elevators)
5. TAKE the elevator and go directly to the reception point for your class, residency or workshop.
6. KEEP a minimum distance of 2 meters or more between yourself and each of the people present in the same studio at all times.
7. DANCE, LIVE, SWEAT, LOVE, BREATHE, ENJOY & DREAM!!!

GENERALITIES

Anyone with any symptoms, who had any contact with a person infected with Covid-19 must refrain from coming to the studio as they will be refused entry.

- Everyone must arrive dressed for class.
- Wearing a **procedural mask** is mandatory at all times.
- Physical distancing of 2 metres must be maintained at all times.
- Only the studio you are assigned is accessible to you.
- No other spaces are accessible : dressing rooms, showers, lounge, water fountains etc.
- Please do not leave anything in the studio. All items and clothing left behind will be immediately disposed of (garbage).
- Using the stairs is forbidden except in the case of an emergency.

WHAT TO DO IF...

I HAVE SYMPTOMS :

- I do not attend any classes, residencies, workshops or laboratories at Danse à la Carte (DAC)

I AM AWAITING THE RESULTS OF A COVID TEST :

- I do not come to any DAC activity while awaiting results

MY TEST RESULT IS NEGATIVE :

- I inform DAC
- I am permitted to attend DAC activities

MY TEST RESULT IS POSITIVE :

- I do not come to any DAC activities
- I inform DAC

I LIVE WITH A PERSON WHO HAS TESTED POSITIVE FOR COVID-19 :

- I do not come to any DAC activities
- I inform DAC and remain in isolation for 14 days and monitor my symptoms

I BEGIN TO FEEL SYMPTOMS WHILE I AM IN THE STUDIO AT DAC :

- I immediately inform the teacher, choreographer or DAC receptionist
- I immediately leave DAC in my own vehicle or in a taxi designated for transporting Covid-19 cases.
- If I am unable to leave immediately, I communicate with the reception and I follow directions to isolate myself until someone can come to get me.
- Once home I call the COVID line 514 644-4545 for directions and information
- I keep DAC updated as to the status of my health



**PROTOCOLE & RÈGLEMENTS
POUR LE RETOUR EN STUDIO**

Mis à jour le 19 avril 2021 / Sujet à changement

INTRODUCTION

Pour protéger nos employés, nos artistes et notre communauté, le protocole suivant a été développé pour le retour de DAC dans Les Studios des Grands Ballets dans l'Édifice Wilder. Il est basé sur les recommandations de la CNESST, l'INSPQ, nos partenaires de studios et la contribution du Dr. Aymen Benkreira.

Veillez noter que chaque studio est différent et qu'il y aura des variations dans les protocoles selon nos différents partenaires de studios. Ce protocole est destiné à couvrir l'ensemble des activités de Danse à la Carte (programme de développement professionnel, les résidences du programme de recherche et création ainsi que les ateliers et laboratoires de TransFormation).

L'information contenue dans ce document ne se substitue pas à l'avis médical d'un professionnel.

Merci de prendre quelques instants au calme pour lire attentivement ce protocole mis à jour.

Sincèrement,
L'équipe DAC

PROTOCOLE EN STUDIO COVID-19

Lignes directrices du protocole sanitaire pour toutes les activités en studio de DAC

- Afin d'assurer le respect de la réglementation gouvernementale en vigueur, nos cours, résidences et ateliers sont ouverts **aux membres professionnels de DAC seulement.**
- Les inscriptions aux classes du PDP se font en ligne et débutent à 9:00 AM, 5 jours avant le début de la classe.
- Tous les employés et artistes doivent remplir le formulaire en ligne de reconnaissance de risques COVID-19 à leur arrivée dans l'édifice Wilder et le présenter à la ou le réceptionniste DAC avant d'entrer en studio.
- Les artistes doivent arriver au moins 10 minutes avant le début de l'activité prévue, ou à l'heure désigné pour votre 'Check In', et être déjà habillés en conséquence, avec un masque de procédure. **Les retardataires ne seront pas admis.**
- Aucun changement ou échange n'est permis pour nos résidences, classes et ateliers. **Il est interdit de se présenter au Wilder pour prendre une classe sans s'être inscrit au préalable.**

PROTOCOLE EN STUDIO COVID-19

Étape par étape: 5-6-7-8

1. LAVEZ vos mains à la distributrice de gel désinfectant à votre arrivée au Wilder.
2. COMPLÉTEZ le formulaire en ligne de reconnaissance de risques COVID-19.
3. PORTEZ un masque de procédure (si vous n'en portez pas déjà un).
4. FAIRE votre check-in auprès d'un membre de la réception DAC à l'endroit désigné (dans le lobby, avant les ascenseurs)
5. PRENEZ l'ascenseur et dirigez-vous directement à la réception pour votre classe, résidence ou atelier.
6. GARDEZ en tout temps un minimum de 2 mètres ou plus de distance avec les participants qui se trouvent dans le même studio que vous.
7. DANSEZ, VIVEZ, SUEZ, AIMEZ, RESPIREZ, PROFITEZ & RÊVEZ!!!

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les artistes doivent arriver déjà habillés et prêts pour toutes les activités de DAC.
- Le port du **masque de procédure** est obligatoire en tout temps.
- La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée en tout temps.
- Seul le studio qui vous est attribué vous est accessible.
- Seules les toilettes du 4e étage sont accessibles (Les Studios). Il est interdit d'utiliser les toilettes des autres étages.
- L'accès aux autres espaces est interdit: vestiaires, douches, salon, fontaines d'eau, etc.
- Veuillez ne rien laisser dans les studios ou ailleurs. . Tout ce qui sera laissé sur place sera mis à la poubelle.
- L'utilisation des escaliers est interdite (sauf en cas d'urgence).

CE QU'IL FAUT FAIRE SI...

J'AI DES SYMPTÔMES :

- Je ne me présente pas à une classe, résidence ou atelier de Danse à la Carte (DAC).

J'AI PASSÉ UN TEST DE DÉPISTAGE:

- Je ne me présente pas à DAC tant que je n'ai pas le résultat.
- J'informe DAC.

LE RÉSULTAT DE MON TEST EST NÉGATIF:

- J'informe DAC.
- Je peux me présenter à DAC et je reste attentif à mes symptômes.

LE RÉSULTAT DE MON TEST EST POSITIF:

- Je ne me présente pas à DAC.
- J'informe DAC.

JE VIS AVEC UNE PERSONNE QUI A REÇU UN RÉSULTAT POSITIF DE LA COVID-19:

- Je ne me présente pas à DAC.
- J'informe DAC, je reste en isolement pour 14 jours et je reste attentif à mes symptômes.

JE COMMENCE À RESSENTIR DES SYMPTÔMES PENDANT QUE JE SUIS À DAC:

- J'informe immédiatement la ou le professeur.e/chorégraphe (ou la ou le réceptionniste de DAC)
- Je quitte immédiatement DAC à bord de mon véhicule ou d'un taxi désigné pour le transport de cas COVID-19 (les transports en commun ne sont pas recommandés).
- Si j'en suis incapable, je communique avec la réception et je suis les consignes pour m'isoler le temps que quelqu'un vienne me chercher.
- Une fois à la maison, j'appelle la ligne COVID 514 644-4545.
- Je communique mon état de santé à DAC et l'évolution de ma situation.